

Conseil municipal | Séance du 28 mars 2024

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2024-03-28-24 | Médiathèque Elsa-Triolet - Demande de dotation générale de décentralisation - DRAC de Normandie
Sur le rapport de Madame Ravache Anne-Emilie**

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 24

Date de convocation : 22 mars 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 28 mars, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moysse, Maire.

Etaient présent·es :

Monsieur Joachim Moysse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Edouard Bénard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quérueil, Madame Alia Cheikh, Madame Karine Pégon, Monsieur Fabien Leseigneur, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé·es avec pouvoir :

Madame Murielle Mour donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur David Fontaine donne pouvoir à Monsieur Grégory Leconte, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur José Gonçalves donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Madame Juliette Biville, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérueil, Monsieur Serge Gouet donne pouvoir à Madame Léa Pawelski.

Etaient excusé·es :

Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche, Madame Virginie Safe.

Secrétaire de séance :

Monsieur Pascal Le Cousin

Exposé des motifs :

La ville de Saint Etienne du Rouvray porte un projet ambitieux de construction d'une nouvelle médiathèque municipale Elsa-triolet qui reflète son implication dans le développement d'une politique culturelle de qualité répondant au projet de rénovation urbaine initié dès 1990 et soucieux de répondre à l'émergence de nouveaux besoins de la population. Le quartier du château blanc a été retenu en tant que projet régional d'intérêt national dans le cadre du NPNRU. Le projet porte sur 3 aspects majeurs et structurants : l'habitat, le commerce et le développement économique et les équipements publics.

La médiathèque sera la centrale « tête de réseau » de lecture publique stéphanaise. Elle aura pour vocation de rayonner sur le territoire et d'entrer en synergie avec les autres équipements municipaux, elle sera résolument orientée vers les usagers. En effet, la mutation des pratiques culturelles induit une mutation des missions des bibliothèques : plus de lien social, de convivialité et une meilleure accessibilité qui feront de la médiathèque un lieu d'échange et de rencontre au service de tous, adapté aux attentes et aux besoins, avec des actions spécifiques pensées pour tous les publics.

La médiathèque proposera donc des espaces conviviaux et visera une forte implication et participation des publics. Plus qu'un simple équipement, la bibliothèque sera un espace public porteur d'un projet de société : tisser du lien social et vivre ensemble à Saint-Etienne-du-Rouvray.

Aussi un budget de 105 000 € sera consacré à l'achat de matériel informatique, acquisition de documents et achat d'éléments de communication.

Il est proposé de solliciter le concours du ministère de la culture - Direction régionale des affaires culturelles de Normandie au titre de la Dotation générale de décentralisation (DGD) afin de prévoir une ouverture et un aménagement des horaires dans les meilleures conditions possibles.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La circulaire ministérielle du 26 mars 2019 relative au concours particulier créé au sein de la Dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales, intercommunales et les bibliothèques départementales (NOR : MICE1908915)

Considérant que :

- La ville de Saint Etienne du Rouvray porte un projet ambitieux de construction d'une nouvelle médiathèque municipale Elsa-triolet,
- Un budget de 105 000 € sera consacré à l'achat de matériel informatique, acquisition de documents et achat d'éléments de communication,

Décide :

- D'autoriser Monsieur le maire à solliciter une aide financière de l'Etat au taux le plus élevé possible au titre de la Dotation générale de décentralisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Monsieur Pascal Le Cousin

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 29/03/2024

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20240328-lmc134789-DE-1-1

Affiché ou notifié le 3 avril 2024